

# Découvrir ce qui est nôtre ! : Aubonne

Autor(en): **Landry, C.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227369>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Découvrir ce qui est nôtre !



## Aubonne

par C.-F. Landry

« Non loin de Rolle, et à une lieue du lac, se trouve le château d'Aubonne, qui commande la ville de ce nom ; il est dans une position extrêmement avantageuse : Jean-Baptiste Tavernier l'acheta en 1699 (ou 1670) et y fit des réparations considérables. Ce célèbre voyageur, qui avait joui des plus belles vues de l'univers, trouvait la situation de son château si magnifique, si imposante, qu'il regardait celle de Constantinople comme la seule qui pût lui être préférée ; il ne connaissait que les environs d'Erivan, en Perse, qui fussent comparables à ceux de la petite ville d'Aubonne... »

Voilà ce qu'on écrivait autrefois d'un charmant coin vaudois. En attendant d'aller à Constantinople, j'ai désiré aller à Erivan, et n'y pouvant aller que de cette manière détournée, je suis allé à Aubonne.

La Perse vaudoise m'a paru charmante, je dois le dire. Je dois dire aussi que je n'aurais pas imaginé ainsi la Perse, mais c'est sûrement moi qui ai tort.

Pour le reste, cette ville d'Aubonne offre ce charme amusé et amusant, d'être jurassienne, jurassique même, et lacustre dans le même temps. Maisons jaunes, rues à la pente, soleil brutal, et cependant des ombres froides... Tout cela qui plaît au Midi de la France, le voici retrouvé.

Quant au château, dont mon vieux livre dit : « la grande cour entourée de portiques a quelque ressemblance avec la figure d'un vaisseau ; on dit que Tavernier l'ordonna ainsi en mémoire de ses voyages » — c'est un château de belle au bois dormant, plus qu'un château de Hollandais-Volant (donc de Vaisseau-Fantôme). Est-ce cette cour qui séduisit Duquesne, rénovateur de la flotte du Léman ?

Je n'ai pas trouvé cette cour à la ressemblance d'un ancien navire ; par ailleurs je l'ai trouvée à la ressemblance de tant de beaux monuments français qu'on nous convie d'aller voir, et qui valent d'être vus. Mais pourquoi courir si loin pour

trouver ce que nous avons à une heure de Lausanne ?

Et puis, c'est une si bonne idée d'avoir fait de ce vieux château une jeune école ; des enfants sortirent dans mes jambes comme je voulais entrer. Je fus aussi dans une classe où chahutaient des « retenus ». J'envie ces enfants d'avoir une si jolie vue. Je dis exprès que cette vue est jolie, et délaissant les mots trop grands, et les comparaisons trop importantes. Être enfant, être en classe, et avoir au-dessous de soi les toitures de la ville, c'est une chance. Cela vous rend un peu hirondelle, un peu pigeon, un peu épervier tournant rêveusement dans l'été.

Vraiment, je préfère un château tout

empli d'enfants à un château froidement conservé. Je fus aussi guigner dans un tribunal, salle encore décorée. Je fus à cela qui a été écurie et détellée.

Je fus au sommet de la tour.

Mais si je devais préférer à cette cour en forme de navire quoi que ce fût, je préférerais l'esplanade qui tourne le dos au lac, esplanade tendre et classique, et française elle aussi, encadrée d'une ferme et d'une maison logeant un concierge, toutes deux belles, encadrée de beaux arbres, et donnant sur des vallons jurassiens si tendres, si nuancés que... je le répète... je me demande ce que l'on va chercher si loin, quand tout auprès de nous existent des ensembles aussi harmonieux.

## ECHOS DU MOIS

### Une belle histoire de siège... présidentiel !

*M. Hector Bron, vétérinaire à La Croix sur Lutry, vient d'accéder à la plus haute charge du canton... la présidence du Grand Conseil.*

*Lutry a donc fêté son président comme il se devait et un des participants a pu même ajouter, en fermant un œil et en riant de l'autre :*

*— Mémement que notre Hector a dû saluer tout son monde avec peine, car il y en avait jusqu'au fin coutzet des arbres...*

*A notre tour, disons que notre ami Bron, dont nous avons toujours aimé le franc parler — et c'est rare chez nos politiciens — franc parler qu'il sait comme pas un enrober de belle humeur, est un malin...*

*Il avait obtenu que la Fédération des Jeunesses campagnardes siègeât dans la salle du Grand Conseil... Or, pendant plus de vingt ans qu'il en fut le dynamique animateur (1922 à 1944), il put occuper, une fois l'an, le siège de la présidence qui n'était autre que celui du plus haut magistrat du canton...*

*Il chauffait la place ! Il y avait droit.*

### Le « Coutzet » ...

*Comme nous l'avons dit, les Amis de la Nature, section de Nyon, désiraient baptiser d'un nom patois le chalet qu'ils ont fait construire à Saint-Cergue.*

*Le choix que nous avons pu leur soumettre et dont nous vous avons donné connaissance dans notre numéro d'avril les a mis dans l'embarras...*

*Bref, et en fin de compte, leur préférence s'est portée sur Le Coutzet, qui par sa définition (Le petit sommet) convient particulièrement bien à un chalet de montagne, sonne agréablement à l'oreille et peut être facilement retenu par ceux qui ne connaissent qu'imparfaitement notre « vieux langage »...*

*Ajoutons qu'il a existé à Lausanne une placette sise précisément au sommet de la rampe de Marterey (autrefois à tort Martherey) qui se dénommait « Place du Coutzet ».*

\* \* \*

*A ce propos, M. H. Kissling, l'animateur de nos réunions patoisantes, nous a encore suggéré comme nom de baptême d'un chalet : Lo Sapalon (le sapin) ou Lè Sapalon (les sapins), La Sapalla (nom féminin donné à certains sapins isolés). On dit aussi, nous communique-t-il, en vieux français : La Sapelle. R. Ms.*